

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE NINOU FOOD, “EL BOUATMANI COOKING”

Applicables au 30/11/2022

1 – CHAMP D’APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (« CGV ») régissent les relations commerciales pour toute prestation de traiteur effectuée par l’entreprise individuelle EL BOUATMANI COOKING – inscrite au Registre du Commerce, N°CHE-340.553.086, dont le siège est situé Rue des Cordiers 2, 1207 Genève, Suisse au bénéfice de ses clients (« Clients », ensemble les « Parties »). Les CGV sont révisables à tout moment. La version applicable des CGV est celle en vigueur au jour de la commande, telle que ci-après définie. Le Client reconnaît, par la signature du devis, avoir pris connaissance des présentes CGV, également accessibles sur <http://www.ninoufood.com> (ci-après le « Site internet »). Il ne peut en aucune façon y être dérogé.

A l’exception du devis émis par EL BOUATMANI COOKING, tout document, clause ou condition particulière non signé des deux Parties est inopposable. Toute Commande implique de la part du Client l’acceptation des présentes CGV qui ont force de loi entre les Parties.

L’entreprise individuelle se réserve la possibilité de refuser une commande, ou de l’accepter sous réserve de conditions dérogatoires, en cas d’incident pour une ou plusieurs commandes antérieures.

Si l’une quelconque des clauses des CGV était déclarée illégale pour quelque motif que ce soit, seule(s) la ou les clauses en cause seraient réputées non écrites. Les Parties conviennent expressément que la Commande conclue entre les Parties est intégralement maintenue pour toutes les autres dispositions.

2 – COMMANDE

Par « Commande », il est entendu tout devis accepté et signé, ou validation de la prestation par mail par le client ou son mandataire, pour lequel les arrhes (si applicable) et l’éventuel dépôt de garantie ont été réglés par ce dernier, concernant une ou plusieurs prestations (« Prestations ») proposées par notre Société et notamment :

- La livraison de produits alimentaires

- Le transport des produits alimentaires, de la vaisselle, fleurs et nappes ;
- Le service de mise en place, de réassort, d'enlèvement et de nettoyage d'un buffet.

Ce service comprend uniquement le nappage, le dressage du buffet et le débarrassage de la vaisselle lorsqu'elle appartient à EL BOUATMANI COOKING. Il ne comprend pas le nappage et le dressage des tables des convives. Aucun service à l'assiette n'est assuré par EL BOUATMANI COOKING, sauf cas exceptionnels (dîners privés, retraites, séminaires de moins de 20 personnes). L'entreprise individuelle préconise un serveur par tranche de trente (30) personnes. A noter que pour une meilleure organisation, il est possible que les Parties se mettent d'accord pour livrer le matériel (nappes, pots de fleurs, vaisselle et autres) avant le jour de livraison mentionnée sur le devis.

Cette liste n'est pas exhaustive et correspond aux « Prestations » fournies par la raison individuelle. Le devis précise la quantité, le prix, l'éventuel dépôt de garantie, les arrhes, la date et les horaires de livraison des Prestations. Le détail des Prestations est indiqué sur le devis remis au client, par référence au catalogue disponible.

Il appartient au Client de confirmer à EL BOUATMANI COOKING, au moins quinze (15) jours avant la date de réalisation des Prestations les heures de livraison et de départ souhaitées. A défaut, l'exécution de la prestation se fera selon les termes convenus dans le devis, ce que le Client reconnaît expressément.

Le devis signé par le Client vaut conditions particulières de vente. Les CGV et le devis constituent des documents contractuels. En cas de contradiction, le devis prévaudra sur les CGV.

La procédure de Commande se déroule selon les étapes suivantes :

2.1 Envoi par EL BOUATMANI COOKING au Client d'un devis détaillé comprenant notamment :

- L'identification des Prestations,
- La quantité des Prestations,
- Le prix unitaire par catégories de Prestations,
- Le montant total de la Commande,
- Le montant des arrhes, si applicable,
- Le montant du dépôt de garantie, si applicable,
- Les délais de paiement,

- Le coût du transport, si applicable,
- L'adresse de facturation,
- L'adresse de livraison,
- La date de livraison des Prestations,
- Les horaires d'arrivée et de départ,

Le devis demeure valable pendant une durée de trente (30) jours à compter de sa date d'édition, mentionnée sur le document. A l'expiration de ce délai, le devis devient caduc de plein droit, et il appartient au Client, s'il souhaite un nouveau devis, d'en solliciter un auprès de l'entreprise individuelle. La signature par le Client d'un devis de plus de trente jours ne peut en aucun cas engager l'entreprise individuelle.

2.2 Le Client retourne ensuite le devis signé à EL BOUATMANI COOKING par tous moyens, dans la durée de validité du devis. La signature du devis, obligatoirement accompagné du versement des arrhes et du montant du dépôt de garantie (si applicable) emporte conclusion d'une Commande ferme, définitive et irrévocable sur les éléments convenus dans le devis. A défaut, la Commande ne sera pas valide, et elle ne sera pas traitée par EL BOUATMANI COOKING

3 – ANNULATION, MODIFICATION ET DROIT DE RÉTRACTATION

3.1 – Modification de la Commande

Le Client pourra demander une modification de la Commande (notamment du nombre de convives et du contenu : formules, options, etc...) au plus tard dix (10) jours avant la date de livraison telle qu'indiquée sur le devis.

La demande de modification de la Commande s'effectue par tous moyens. Elle est conditionnée à une régularisation immédiate des conditions financières telle que convenue entre les Parties. La modification de la Commande est confirmée par chacune des Parties par écrit.

A défaut, la Commande devient caduque de plein droit, et les arrhes versées par le Client demeurent acquis à EL BOUATMANI COOKING.

3.2 – Annulation de la Commande

Le Client pourra annuler la Commande sous réserve de respecter un préavis minimum de quinze (15) jours avant la date de livraison telle qu'indiquée au devis. En cas de respect de ce préavis, les arrhes seront intégralement restituées au Client dans un délai maximal de trente (30) jours par virement bancaire.

En cas d'annulation de la Commande par le Client avant la date de livraison, notre Société conservera les arrhes versées ou se réservera le droit de facturer la Commande dans les conditions suivantes :

- Au moins 15 jours ouvrables avant la date de livraison : N/A
- Entre 7 et 15 jours ouvrables avant la date de livraison : 30% du montant HT du prix de la Commande,
- Entre 7 jours ouvrables et 72 heures avant la date de livraison : 50% du montant HT de la Commande,
- Moins de 72 heures avant : la totalité du prix de la Commande est due.

L'entreprise individuelle pourra annuler la Commande lorsqu'elle n'est pas en mesure d'assurer les Prestations. Sauf cas de force majeure dûment justifié, EL BOUATMANI COOKING reversera le montant légalement dû au Client dans un délai de quinze (15) jours à compter de l'annulation de la Commande.

Le Client doit être âgé de dix-huit (18) ans minimum pour effectuer une Commande. En cas de non-respect par le Client d'une ou plusieurs dispositions des présentes CGV, la Commande pourra être annulée par EL BOUATMANI COOKING du fait du Client. Les arrhes versées seront alors intégralement conservées par EL BOUATMANI COOKING.

4 – CONDITIONS FINANCIÈRES

Le prix des Prestations est indiqué en francs suisses (CHF) hors taxes (HT).

4.1 – Arrhes

Si le montant de la commande est égal ou supérieur à 1 500 CHF hors taxes, l'entreprise individuelle EL BOUATMANI COOKING se réserve le droit de demander au Client le règlement d'arrhes au moment de la réservation, à hauteur de 30% du montant HT de la prestation.

4.2 – Solde du prix

Le solde du prix de la Commande est réglé par le Client à réception de la facture ou selon les conditions de règlement précédemment négociées avec l'entreprise individuelle EL BOUATMANI COOKING.

5 – FORCE MAJEURE

Les Prestations pourront être annulées par le Client ou EL BOUATMANI COOKING en cas de force majeure. Les Parties conviennent expressément que l'indisponibilité du lieu d'exécution des Prestations ne constitue pas un cas de force majeure. En revanche, sont notamment considérés comme un cas de force majeure les grèves, intempéries, blocages des infrastructures routières ou des dépôts de carburant, et de manière générale, tout événement répondant aux critères de la force majeure.

Les Parties conviennent que si l'équilibre contractuel était bouleversé en raison d'un cas de force majeure, au point de rendre dommageable pour l'une des Parties son exécution, chaque Partie peut prendre l'initiative d'en informer l'autre et de proposer des solutions alternatives.

Si l'empêchement est définitif et en l'absence d'accord entre les Parties, la ou les Commandes en cours sont résolues de plein droits, nonobstant le remboursement des sommes déjà versées par le Client.

6 – TRAITEMENT DES LITIGES

En cas de litige, les Parties s'engagent à tenter de le résoudre amiablement par tous moyens avant toute saisine du tribunal compétent.